Date de création/révision: 10/10/2000

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-181

RAISON SOCIALE
SC JOHNSON PROFESSIONAL SA

RISQUES SPECIFIQUES
CORROSIF - R 35 - R 22

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT	J SPRAY 8 DETERGENT DESINFECTANT SANITAI
- REFERENCE	181
- FOURNISSEUR	SC JOHNSON PROFESSIONAL SA BP 7521 95040 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone / Fax	01.34.21.21.21
E-mail / Site internet-	
Numéro d'appel d'urgence	ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent et désinfectant pour sanitaire

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Détergent - Désinfectant

Constituants contribuant aux dangers

AMMONIUM QUATERNAIRE	10 - 20 %
ALCOOL ETHOXYLE	10 - 20 %
TRIETHANOLAMINE	10 - 20 %

Autres substances dangereuses :
Agent séquestrant
(R 36 - R 38)
Parfum - Colorant
Solvant Organique

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Corrosif - Nocif en cas d'ingestion
Provoque des brûlures.

Les nuages, brouillards ou vapeurs de pulvérisation peuvent provoquer des irritations respiratoires graves.
Peut être sévèrement irritant, corrosif en cas de contact avec la peau.
Un contact direct du produit dans les yeux peut être à l'origine d'une grave irritation avec possibilité de dommages irréversibles.
Nocif en cas d'ingestion.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 20 mn et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement les vêtements souillé et rincer abondamment à l'eau au moins pendant 20 mn.
- EN CAS D'INGESTION :Ne pas faire vomir Appeler immédiatement un médecin ou le Centre anti-poisons.
- EN CAS D'INHALATION : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin
- EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE : Consulter immédiatement un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Pas de conditions spéciales
Porter des vêtements protecteurs appropriés pour la manutention et le stoctage

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Port de vêtements de protection approprié
- Port de lunettes de protection
- Port de gants

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber la substance répandue avec une matière inerte. Rincer les résidus à grande eau

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

STOCKAGE

- Conserver le produit dans son emballage d'origine
- Conserver à l'abri du gel, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Conserver hors de la portée des enfants.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants imperméables et en caoutchouc.
- Port des lunettes de protection.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ventilation du local.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect
Liquide

PH 12 (pur)

Température de changement d'état

Point d'éclair
70° C - non combustible

Caractéristique d'explosivité

Densité
1,006

Solubilité
soluble dans l'eau
Couleur Rouge

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stable.
Acides forts. Réagit avec substances comburantes fortes.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Produit corrosif
Formule déposée au Centre Anti-Poisons:
PARIS 01.40.37.04.04
LYON 04.72.11.69.11
MARSEILLE 04.91.75.25.25
Ce produit contient des ammonium quaternaires inscrits au tableau des maladies professionnelles n° 65 et des glycol ether au tableau n° 84

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classé selon la législation A D R
UNO : UN 1760
CLASSE 8
Chiffre de l'énumération : 66° b
Etiquette : 8

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : C
Phrases R : R 22 - R 34
Phrases S : S 2-26-28-36-37-39-45

Date de création/révision: 10/10/2000

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	Présence
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS	X	

Produit réservé à un usage
professionnel.
Maladie Professionnelle : N°65 ET 84
Conditionnement : 2 x 4 capsules